

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 114 (1988)
Heft: 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour mieux faire valoir à Zurich la position et les opinions, en Suisse romande, des architectes, ingénieurs et techniciens concernés par ces problèmes, il est envisagé de créer une cellule romande. Celle-ci permettra aussi de prendre connaissance des activités d'autres groupes de la SIA, notamment des travaux des commissions des normes dans le domaine des installations et de l'énergie.

Parmi les recommandations et normes actuellement en préparation ou en phase d'élaboration, mentionnons :

380/1	Energie dans le bâtiment
380/3	Isolation de conduites et réservoirs
382/1 et 2	Installations de ventilation et climatisation
384/1	Installations de chauffage central
385	Installations de production et distribution d'eau chaude sanitaire
380/x	Electricité dans le bâtiment (éventuel).

Une séance d'information sera organisée ce printemps. Les personnes intéressées à participer aux activités du sous-groupe romand sont priées de s'annoncer par lettre au secrétariat de la SVIA, avenue Jomini 8, 1004 Lausanne.

Sections

SVIA

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes

Cette assemblée aura lieu le *jeudi 25 février 1988 à 16 heures, aux Archives cantonales vaudoises, 32, rue de la Mouline, 1022 Chavannes-près-Renens.*

Avant l'assemblée du GA, qui débutera à 17 heures et se tiendra dans la salle de séminaires, une visite du bâtiment des Archives cantonales est prévue, sous la conduite des architectes et du directeur des archives, M. Chapuisat.

Ordre du jour de l'assemblée

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 février 1987.
2. Rapport d'activité et discussion.
3. Rapport d'activité de la commission consultative vaudoise des concours (R. Luscher, président).
4. Elections statutaires :
Le comité du GA propose à l'assemblée de réélire M. *Herbert Marti* pour deux ans au Comité du groupe.
Le comité actuel se compose donc de MM. *Jacques Richter* (président), *Guy Collomb* (vice-président), *Marc Burgenner*, *Pascal Chatelain*, *Laurent Faessler*, *Nicolas Joye* et *Marius Vionnet* (conseiller au comité).
5. Programme d'activité 1988.
6. Divers.

Vers 19 h. 30, un apéritif sera servi au restaurant de l'université (Chez Panigas), suivi, vers 20 heures, d'un repas.

Assemblée générale ordinaire du Groupe des ingénieurs

Cette assemblée aura lieu le *vendredi 26 février 1988, à 17 h. 30, à l'Hôtel de la Prairie, 9, avenue des Bains, 1400 Yverdon-les-Bains.*

Ordre du jour

1. Approbation de l'assemblée générale ordinaire du 26 février 1987.
2. Rapport présidentiel.
3. Elections au comité du groupe :
Le comité propose de réélire pour deux ans MM. *Michel Lugeon*, ing. civil, et *Eric Pointet*, ing. civil.
Pour succéder à MM. *Burnier* et *Fahrni*, ing. civils, qui arrivent au terme de leur mandat, le comité propose d'élire MM. *Jacques Chapuis*, ing. civil, et *Michel Joye*, ing. civil.
4. Election du président :
Pour succéder à M. *Fahrni*, président sortant, le comité propose à sa succession M. *Rémy Jaquier*, ing. géomètre à Yverdon-les-Bains.
5. Présentation des membres admis en 1987.
6. Propositions individuelles et divers.
Après la partie statutaire, MM. *Maurice Rollier*, ing. EPF/SIA, et *Michel Antoniazza*, biologiste, présenteront une conférence sur *La protection et la gestion de la Grande-Cariçaie*.
A 19 heures, l'apéritif sera offert aux membres dans une salle de l'hôtel ; le repas sera servi à 20 heures au snack de l'hôtel (Fr. 40.- y compris 3 dl de vin et le café).

Cycle de colloques du Groupe des ingénieurs

Jeudi 3 mars 1988 à 17 h. 30, à la salle GC-30 du Département de génie civil de l'EPFL à Lausanne-Ecublens (3^e étage), M. Olivier Keller, ingénieur de la circulation et chef de service de la Direction de police de Lausanne, prononcera une conférence intitulée « Intentions en matière de transports ». Il y sera question de la nouvelle conception des transports à Lausanne dont l'élaboration a été confiée par la Municipalité à la Délégation municipale aux transports (organe politique) et au Groupe technique lausannois des transports (GTLT, organe technique).

Candidatures

M. *Jean-Marie Bosshard*, architecte EPFL, diplômé en 1986. (Parrains : MM. F. Aubry et M. Bevilacqua.)
M. *Dominique Favre*, ingénieur mathématicien, diplômé EPFL en 1987. (Parrains : M. J. Leresche et M^{lle} P. Zwicky.)
M. *Rudolf Gloor*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1976. (Parrains : MM. P. Meylan et J.-C. Piguet.)
M. *François Hey*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1980 + génie rural et géomètre en 1986. (Parrains : MM. J.-Ph. Blanc et R. Bez.)
M. *Christian Junker*, ingénieur du génie rural et géomètre, diplômé EPFL en 1984. (Parrains : MM. A. Musy et M. Rubattel.)
M. *Olivier Tappy*, ingénieur civil, diplômé EPFL en 1987. (Parrains : MM. F. Descœuvres et M. Fahrni.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire *une opposition motivée par avis écrit au comité de la SVIA, dans un délai de 15 jours*.
Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section genevoise

Candidatures

M. *Philippe Henri Mayu*, ingénieur civil EPFL 1973.

(Parrains : MM. Bernard Schutzlé et René Marche.)

M. *Jacques Fournier*, ingénieur mécanicien, ENSMA 1965.

(Parrains : MM. Nestor Epiney et Alfred Piguet.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire *une opposition motivée, par avis écrit au Comité de la section, dans un délai de 30 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Le coin de la rédaction

Point final

L'avenir qui se présente aux jeunes architectes n'est pas forcément rose. Beaucoup, parmi nos jeunes confrères, vont devoir apprendre à mesurer le fossé qui sépare la formation fraîchement acquise de la vie professionnelle, la théorie de la pratique. La plupart d'entre eux, fort heureusement, le feront sans que cela diminue leur enthousiasme.

Deux annonces ont récemment attiré notre attention. L'une, provenant d'une commune valaisanne, recherchait les services d'un architecte apte à maîtriser le développement de la cité et faisait appel à la sensibilité et à la compétence d'un créateur.

L'autre, émanant d'une commune neuchâteloise, recherchait un « titulaire » dont la tâche consisterait à élaborer le règlement d'application en matière d'aménagement du territoire.

Les deux communes demandaient un architecte...

Plusieurs lecteurs se sont étonnés qu'aucun texte de la rédaction n'accompagnaît la présentation du concours du centre administratif des Baumettes, dans notre numéro 1-2 du 13 janvier dernier.

Parfois, il peut paraître étonnant que le silence étonne !

F. N.